

LE CODE D'ÉTHIQUE DU RANDONNEUR



Avoir du plaisir.



Conserver un climat de groupe agréable, encourager, soutenir les personnes ayant plus de difficulté.



Respecter les règles de circulation dans les sentiers (ne jamais dépasser le chef de file et rester devant le serre-file).



Utiliser les surfaces durables en demeurant en tout temps dans les sentiers.



Gérer adéquatement les déchets et remportez ce que vous apportez. Ne pas laisser de déchets ou papier dans la nature.



Laisser intact ce que l'on trouve. Ne pas briser les arbres, les branches ou autres végétaux.



Respecter les autres usagers. Respecter le calme de la forêt, il est permis de chanter mais il n'est pas permis de crier sans raison par respect pour les autres randonneurs.



Respecter la vie sauvage. Ne jamais nourrir les animaux.